

Note de service

DESTINATAIRE : Responsables de ressources résidentielles DI-TSA-DP

EXPÉDITEUR : Guy Bibeau, directeur

DATE : Le 13 mars 2020

OBJET : **Coronavirus (COVID-19)**

Vous avez tous été informés par les médias de la situation liée au Coronavirus (COVID-19). Nous tenons à vous assurer que le CISSS de Laval met des mesures actives en place afin de soutenir la population lavalloise dans cette situation.

Voici quelques informations importantes pertinentes pour vous :

- 1) L'hygiène des mains est obligatoire pour tous. Le CISSS de Laval tient à rappeler que l'hygiène des mains et l'étiquette respiratoire sont les meilleures façons d'éviter la propagation de la COVID-19.
- 2) Si vos usagers présentent des symptômes, ils doivent rester à la ressource.
- 3) Pour les activités de jour, veuillez consulter les organismes communautaires et voir avec eux les mesures mises en place. Nous sollicitons votre collaboration et nous vous demandons de respecter les consignes émises par ces organismes.
- 4) Pour les visiteurs (parents et proches), nous vous recommandons la prudence par rapport aux visites. Si des membres de la famille ou proches des usagers ont voyagé à l'extérieur du pays dans les 14 derniers jours, ils doivent être en quarantaine et ne pas se présenter à la ressource.
- 5) Vous avez des questions en lien avec votre santé ou celle des usagers hébergés dans votre ressource résidentielle, adressez-vous à la ligne Info-Santé en composant le 811.
- 6) Une page COVID-19 a été créée sur le site Web du CISSS de Laval
www.lavalensante.com/employes-professionnels-et-medecins/covid-19-coronavirus/
- 7) Vous pouvez aussi vous référer au site Web du Ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
 - a. Page Web à l'intention de la population : <https://www.quebec.ca/sante/problemes-de-sante/a-z/coronavirus-2019/>
 - b. Ligne d'information générale COVID-19 : 1 877 644-4545

- 8) Pour les questions d'ordre international, vous pouvez consulter *Affaires mondiales Canada*.
- 9) Pour obtenir de l'information au sujet des déplacements à l'étranger : www.canada.ca/fr/sante-publique/services/maladies/2019-nouveau-coronavirus.html
- 10) Seules les formations essentielles seront maintenues (ex. : Loi 90).
- 11) Nous vous demandons d'informer votre gestionnaire ressource de toutes problématiques particulières liées à votre ressource, si la situation le requiert.

Nous nous engageons à vous faire parvenir des communications régulières advenant l'évolution de la situation.

Pour toutes questions additionnelles générales, nous vous recommandons de contacter Mme France Morin, chef de service de la dotation en ressources, au (450) 662-8788, option 1, poste 47269 ou fmorin_reg13@ssss.gouv.qc.ca

Merci de votre collaboration et du respect de ces consignes pour le mieux-être et la santé de tous.